



- Lundi et mercredi : 9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Mardi et jeudi : 9h00-12h30
- Vendredi : 9h00-12h30 / 14h00-17h00

Questembert, le 09 janvier 2023

**SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : CHANGEMENTS au 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023.**

Madame, Monsieur,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les communes de PLUHERLIN et de SAINT-GRAVÉ ont transféré les compétences EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF et ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF au **Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de la Région de Questembert (SIAEP)** suite à la dissolution du Syndicat d'Eau de la basse Vallée de l'Oust.

**EXPLOITATION DU SERVICE DE DISTRIBUTION EAU POTABLE sur PLUHERLIN et SAINT-GRAVÉ.**

L'exploitation de ce service était confiée à la société SAUR en vertu d'un contrat de délégation de service public. Ce contrat est arrivé à échéance. Suite à une phase de mise en concurrence, ce service est désormais confié à la société **VEOLIA** à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023**, et jusqu'au 31/12/2025.

Pour toutes demandes, merci de contacter **VEOLIA** au 09 69 32 35 29.

**EXPLOITATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : aucun changement**

- **sur PLUHERLIN** : l'exploitation de ce service reste confiée à la société **SAUR** en vertu d'un contrat de délégation de service public jusqu'au 31/12/2027.
- **sur SAINT-GRAVÉ** : l'exploitation de ce service reste confiée à la société **SAUR** en vertu d'un contrat de délégation de service public jusqu'au 31/12/2025.

Pour toutes demandes (notamment contrôle de branchement), merci de contacter chez SAUR le **02 56 56 20 00**

Pour les urgences techniques et dépannage 24h/24 7j/7, merci de contacter le **02 56 56 20 09**

**PLANNING DE FACTURATION POUR L'ANNEE 2023**

Dans le cadre de cette année de **transition**, voici le planning de vos factures pour l'année 2023 (pour les usagers non mensualisés).

Quand ?	Janvier 2023	Mars 2023	Jun 2023	Décembre 2023
Qui facture ?	SAUR	VEOLIA	VEOLIA	VEOLIA
Quoi ?	Le solde de votre <u>consommation</u> EAU et ASSAINISSEMENT COLLECTIF de l'année 2022.  <b>Pour toute question relative à cette facture, merci de contacter SAUR au 02 56 56 20 00</b>	Votre <u>abonnement</u> EAU et ASSAINISSEMENT COLLECTIF du 1 <sup>er</sup> semestre 2023.  <b>Pour toute question relative à cette facture, merci de contacter VEOLIA au 09 69 32 35 29</b>	Votre acompte de <u>consommation</u> EAU et ASSAINISSEMENT COLLECTIF du 1 <sup>er</sup> semestre 2023  + Votre <u>abonnement</u> EAU et ASSAINISSEMENT COLLECTIF du 2 <sup>nd</sup> semestre 2023	Votre solde de <u>consommation</u> EAU + ASSAINISSEMENT COLLECTIF de 2023  + Votre <u>abonnement</u> EAU + ASSAINISSEMENT COLLECTIF du 1 <sup>er</sup> semestre 2024

Début 2023, VEOLIA vous adressera un contrat d'abonnement à lui retourner complété et signé.

Pour les abonnés qui disposaient du prélèvement automatique et/ou de la mensualisation avec SAUR, celui-ci prendra fin automatiquement avec le paiement de la facture de janvier 2023. Pour les prochains prélèvements, de nouveaux formulaires et un calendrier de facturation sur l'année 2023 vous seront transmis par VEOLIA début 2023.

## **EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC d'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) : aucun changement**

Ce service reste géré en régie par le **SIAEP** de la région de Questembert.

Pour toutes demandes (demande relative au contrôle, à la construction, la réhabilitation de votre système d'assainissement non collectif), merci de contacter le SIAEP par téléphone ou par courriel ([spanc@siaep-questembert.fr](mailto:spanc@siaep-questembert.fr)).

Le SPANC géré par le SIAEP Questembert assure les missions suivantes : contrôle des travaux d'installations neuves ou réhabilitées, contrôle périodique des installations existantes tous les 8 ans, contrôle-diagnostic lors des ventes... La redevance dite « redevance assainissement non collectif » sera prélevée sur votre facture d'eau en fin d'année. Pour information, le règlement du service est consultable sur le site Internet du SIAEP ou dans ses locaux situés à Questembert.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

**Le Président du SIAEP,  
Raymond HOUËIX.**

